

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 22-336-1924 nommant un membre ad hoc du conseil d'administration de la colonie.

n° 22-336-1924

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
15 novembre 1924

Numéro JO
n° 336 du 30/11/1924

Date du numéro
30 novembre 1924

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 15 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 11 mars 1917 portant reorganisation du conseil d'administration de la colonie

Vu l'absence d'un membre titulaire et des membres suppléants du conseil d'administration:

TEXTE INTÉGRAL

Art, 1er, — M. de Laage de Meux, agent de la Compagnie des Messageries Maritimes, est nommé membre ad hoc du conseil d'administration pour sa séance du 15 novembre 1924. Art, 2, — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

Chapron-Baissac.